

Article**1 : Objet des présentes conditions**

Les présentes conditions générales ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles la CCI Touraine permet à l'adhérent l'accès au Pack Services Asso.

Les pièces contractuelles sont les suivantes dans leur ordre décroissant d'importance :

Le bulletin d'adhésion :

Ce document doit impérativement être accepté et signé par le client pour faire démarrer la prestation.

Les conditions particulières sont intégrées dans ce bulletin d'adhésion comprenant notamment les informations suivantes :

- le contenu détaillé des prestations
- le coût forfaitaire de l'adhésion
- les modalités d'exécution des prestations

Les conditions générales de vente (CGV) :

Il s'agit des conditions générales de vente/d'exécution des prestations ouvertes par l'adhésion au pack. Ces conditions seront approuvées, datées et signées par le client et transmises à la CCI Touraine concomitamment au bulletin d'adhésion.

Article 2 : Définition du Pack Services Asso

Le Pack Services Asso a pour objectif d'apporter un soutien logistique aux associations à caractère économique.

2.1 Les prestations

Chaque adhésion comprend les prestations suivantes :

→ **service de mise en route :**

- **Installation du logo et de la présentation** fournie par l'association sur le site de la CCIT, rubrique « Intégrer un réseau ».

- **Paramétrage du lien web** de renvoi vers le site internet de l'association

- **Domiciliation et réexpédition de courrier** : réexpédition du courrier reçu pour l'association chaque semaine.

- **Agenda** : intégration des actions de l'association sur l'agenda économique sur le site de la CCIT sur fourniture tous les premiers jours du mois des informations par l'association.

- **Mise à disposition de 5 salles par an** en fonction des disponibilités et dans les conditions précisées dans le bulletin d'adhésion signé par le client.

La CCI Touraine n'a pas d'obligation de résultat quant à la mise à disposition des salles aux dates souhaitées par le client.

2.2 Durée et modalités d'adhésion

L'adhésion prend effet à la date choisie au recto jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

L'adhésion est ensuite renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an au Pack Services Asso, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la CCI Touraine un mois au moins avant le terme de la période d'adhésion en cours.

La non utilisation par l'adhérent du ou des services proposés, quelle qu'en soit la cause, ne peut entraîner aucune diminution ou report de cotisation, ni indemnité quelconque, à la charge de la CCI Touraine.

• **Délai de rétractation**

– Lorsque la prestation est délivrée par la CCI Touraine à un client personne morale de plus de 5 salariés et si l'objet du présent contrat entre dans son champ d'activité principal.

La réalisation des prestations ou fourniture de produits ne pourra pas débuter avant confirmation et règlement de la commande par le client.

– Lorsque la prestation est délivrée par la CCI Touraine à un client personne morale de moins de 5 salariés et si l'objet du présent contrat n'entre pas dans son champ d'activité principal

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, ce client disposera d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la signature de son bulletin d'adhésion sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

2.3 Intégralité du contrat

Le bulletin d'adhésion et les présentes conditions générales de vente expriment l'intégralité des obligations des parties, à l'exclusion de tous autres documents, contrats ou échanges de lettres antérieurs à la signature du bulletin d'adhésion et des présentes conditions générales de vente.

2.4 Résiliation anticipée

La CCI Touraine pourra mettre fin de manière anticipée à l'adhésion si l'adhérent ne respecte pas les obligations découlant des présentes conditions générales après mise en demeure restée vaine de les respecter.

L'accès au Pack Services Asso peut être suspendu à tout moment, sans préavis, en cas de non-paiement d'une facture à sa date d'échéance.

Article 3 : Accès à la prestation

L'accès à la prestation Pack Services Asso nécessite :

- La fourniture d'un logo format JPEG.
- La fourniture d'un texte de présentation de l'association (maxi 500 caractères)
- La fourniture chaque premier lundi du mois des actions (événements, réunions) à mettre en ligne sur le site CCIT via l'adresse suivante associations@touraine.cci.fr

Article 4 : Droits et obligations de la CCI Touraine**4.1 Continuité du service**

La CCI Touraine s'engage à mettre en œuvre tous les moyens destinés à assurer à fournir la prestation proposée.

Toutefois, elle ne pourra être tenue pour responsable d'une interruption du service en cas de force majeure, en cas de défaillance des opérateurs techniques en charge de la distribution du courrier, des télécommunications ou de la fourniture d'énergie électrique ainsi que de toute autre cause externe.

La CCI Touraine n'est pas responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, ni d'une manière générale de tout aspect technique spécifique lié au réseau Internet.

Le service ou une partie du service peut être momentanément interrompu pour des raisons de maintenance sans droit à indemnité. Les utilisateurs seront informés de toute opération de maintenance courante et préventive 48h au moins avant l'intervention.

4.2 Responsabilité

La responsabilité de la CCI Touraine se limite aux seuls contenus produits par elle-même, à l'exclusion des contenus que les tiers ont fournis sur le site (adhérents).

De même, la CCI Touraine ne pourra être tenue pour responsable en cas d'interruption par ces tiers de la fourniture de leurs propres contenus.

En cas de lien vers des sites Internet tiers, la CCI Touraine ne pourra être tenue responsable du contenu des sites.

Le client reconnaît que CCI Touraine n'est soumise qu'à une obligation de moyen notamment en ce qui concerne la continuité de ses services.

La responsabilité de CCI Touraine ne saurait être engagée vis-à-vis de tiers, du fait de l'utilisation et de l'interprétation par le client des contenus qui lui sont mis à disposition (que ces contenus proviennent de la CCI Touraine ou de tiers partenaires).

Par ailleurs, la responsabilité de CCI Touraine ne saurait également être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations au titre des présentes CGV serait imputable au fait d'un tiers même s'il est prévisible, à la faute du client, ou à la survenance d'un événement de force majeure tel que défini par les juridictions françaises ou à tout autre événement qui n'a pas été raisonnablement sous le contrôle exclusif de CCI Touraine.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de CCI Touraine devait être établie et retenue à raison d'un préjudice subi par le client et imputable exclusivement à la prestation, celle-ci est limitée au montant hors taxes des frais d'adhésion.

Toute réclamation déposée par un client contre la CCI Touraine doit être formulée dans les 6 (six) mois suivant l'apparition de l'évènement objet de la réclamation.

4.3 Obligations contributives

La CCI Touraine s'engage à mettre en place les moyens humains, techniques et financiers requis pour :

- assurer le maintien du dispositif informatique,
- animer le dispositif,
- garantir la confidentialité des informations,

- apposer le logo et la présentation sur son site,
- assurer le paramétrage du lien web,
- assurer la domiciliation : réexpédition du courrier à l'adresse du Président de l'association,

Article 5 : Droits et obligations de l'adhérent

5.1 Respect des présentes par l'adhérent

L'adhérent s'engage à respecter les présentes conditions générales de vente.

5.2 Droit d'accès à la prestation

La signature d'un bulletin d'adhésion/renouvellement ouvre à l'adhérent un droit d'accès à la prestation sur fourniture des éléments désignés à l'article 3 des présentes conditions.

Article 6 : Propriété intellectuelle

La structure générale du site CCIT, ainsi que les textes, images, vidéos la composant sont la propriété de la CCI TOURAINE ou de ses partenaires. Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale des contenus et services proposés par le site CCIT, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable et par écrit de la CCI TOURAINE et/ou de ses partenaires est strictement interdite.

Toute personne qui utiliserait le logo de la CCI Touraine sans l'autorisation expresse de cette dernière s'expose à l'exercice d'une action en contrefaçon.

Les marques utilisées par la CCI TOURAINE et par les tiers auprès desquels elle a acquis un droit de rediffusion des contenus, et dont la représentation figure sur le site CCIT, ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation par l'adhérent.

Article 7 : Conditions financières – modalités de paiement

Le paiement de l'adhésion devra être réglé en adressant par courrier **un chèque en même temps que le bulletin d'adhésion / renouvellement** à l'attention de :

CCI TOURAINE – Madame CHATEAU

1 rue Schiller – BP 80 415 – TOURS Cedex 03

La CCI Touraine établira une facture au nom du client.

Le chèque du client sera encaissé par la CCI Touraine dans un délai de 30 jours suivant la date de prise d'effet précisée par le client dans son bulletin d'adhésion.

Constitue un paiement au sens des présentes conditions, non pas la simple remise d'un chèque ou d'un effet, mais l'encaissement à l'échéance convenue de l'intégralité du montant de l'adhésion.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur du montant TTC du montant de l'adhésion seront automatiquement et de plein droit acquises à la CCI Touraine sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que la CCI Touraine serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client.

En outre, conformément à l'article L.441-6 et D.441-5 du code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de QUARANTE (40) Euros sera due, de plein droit et sans notification préalable, en cas de retard de paiement. La CCI Touraine se réserve le droit de demander au client, une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

Article 8 : Incessibilité du bulletin d'adhésion / renouvellement

L'adhérent ne peut céder son bulletin à un tiers.

Article 9 : Domiciliation

Pour l'exécution du bulletin d'adhésion/renouvellement, chacune des parties est domiciliée en son siège social.

Article 10 : Litiges

Tous les litiges auxquels le bulletin d'adhésion/renouvellement pourrait donner lieu feront l'objet d'une recherche de solution amiable. A défaut de solution amiable, le tribunal compétent sera issu de la juridiction de Tours. Le droit applicable est le droit Français.

Article 11 : Intégralité du contrat et modification des présentes

Les présentes conditions générales pourront être modifiées afin de tenir compte de l'évolution de l'offre. Elles sont accessibles sur le site CCIT : www.touraine.cci.fr

La CCI Touraine peut être amenée, y compris pendant la période initiale d'abonnement, à procéder à des modifications de prix ou de caractéristiques du service. Le client sera informé de tout projet de modification des conditions contractuelles au moins un mois avant son entrée en vigueur.

Pour toutes questions relatives aux présentes conditions générales d'utilisation et de vente du Pack Services Asso, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

1 rue Schiller – BP 80 415 – TOURS Cedex 03

En validant mon inscription, je déclare accepter sans réserve les termes de ladite commande ainsi que l'intégralité des présentes conditions générales d'utilisation et de vente.

Le bulletin d'adhésion et les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties, à l'exclusion de tous autres documents, contrats ou échanges de lettres antérieurs à la signature du bulletin d'adhésion et des présentes conditions générales de vente.

Article 12 : Données à caractère personnel

La CCI Touraine collecte des données à caractère personnel via le bulletin d'adhésion rempli par le client: Nom/Prénom, Adresse, Code postal, Ville, Téléphone, Courriel.

Les données collectées sont destinées à l'usage de la CCI Touraine. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion des prestations commandées par le client ainsi qu'aux relations commerciales la CCI Touraine et le client.

Les données nominatives demandées aux clients dans le cadre de la commande et nécessaires à son traitement seront inclus dans le fichier de « Gestion de la relation Client » (GRC) géré par la CCI Touraine. Ces données seront conservées pour une durée de 3 ans par la CCI Touraine.

Les prestataires intervenant sur le logiciel GRC (gestion de la relation client) pour le compte de la CCI Touraine peuvent avoir accès ou communication de tout ou partie de ces informations en raison de leurs prestations.

Ces informations peuvent encore être communiquées à des personnes contractuellement liées à la CCI Touraine, notamment dans le but de faire profiter les internautes de services personnalisés.

Conformément au règlement européen relatif à la gestion des données personnelles (n°2016/679), toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification voire de suppression pour des motifs légitimes des informations nominatives le concernant.

Ce droit peut être exercé, à tout moment, par les moyens suivants :

- par e-mail adressé à cnil_referent@touraine.cci.fr
- par courrier postal adressé à CCI Touraine – 1 rue Schiller – BP 80415 – 37204 TOURS Cedex 03.